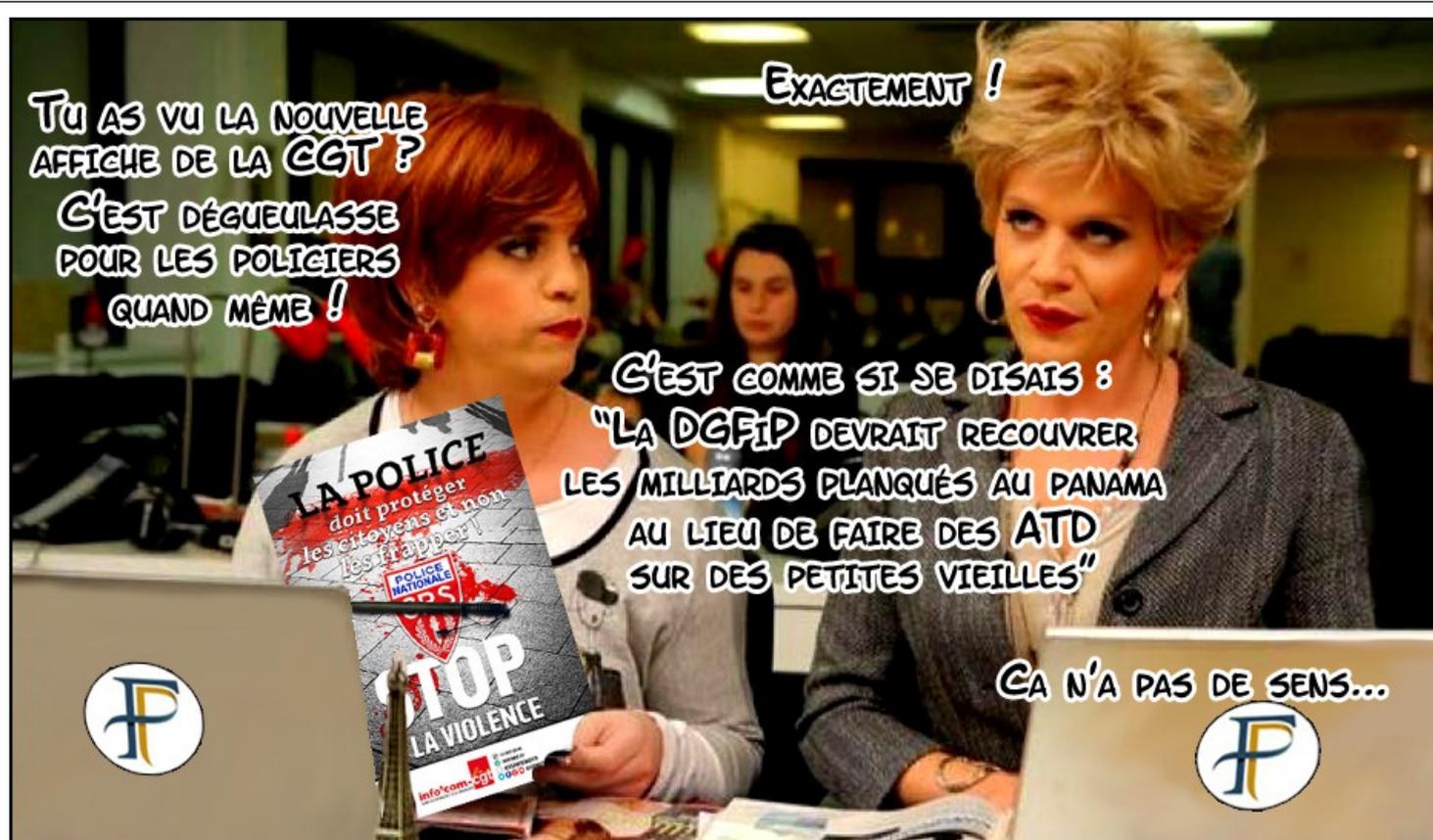


Le Vil &in Petit Canard



«Ensemble, pour être plus forts !»

Le Journal Trimestriel de la section CGT Finances publiques 95 - 2ème trimestre 2016



GROS PLAN

La mobilisation contre la loi El Khomri page 2

A LA DGFIP

Toutes les actions en cours ! page 3

CONTRÔLE FISCAL

Les repentis à Ermont page 4

DANS LE VAL D'OISE

Vague de restructurations Bezons, la fermeture ? page 4

CULTURE

Le passage du Gois page 4

Droit d'expression

Le 14 avril 2016 avait lieu le Comité Technique Local sur les restructurations de services. Dans les jours qui ont précédé, nos élus au CTL ont commenté et diffusé aux agents du 95, ces projets de restructurations envisagées par la direction pour 2017. Cette démarche de la CGT n'a pas plu au DDFIP du Val d'Oise, qui nous a adressé un mail dans lequel il « regrettait » que nous n'attendions pas la tenue du CTL pour informer nos collègues.

Pour la CGT Finances Publiques 95, il est essentiel que nous tenions nos collègues au courant des informations que nous communiquons à la direction dès que les avons. Nous et nos collègues, c'est pareil !

Adresse

CGT-CFIP Cergy-Local Syndical
Niveau-1. Bat C
2 av Bernard Hirsch
95093 Cergy Pontoise CEDEX

Internet

www.financespubliques.cgt.fr/95/

Mail

cgt.ddfip95@dgfip.finances.gouv.fr



ET VOUS, VOUS EN PENSEZ QUOI ?

DE LA MOBILISATION CONTRE LA LOI EL KHOMRI

Le droit du travail est inséparable des luttes ouvrières. Rien a été acquis facilement.

Rappelons que le code du travail a été créé en 1910 après une longue période de luttes et de répression pour faire reconnaître les droits humains des salariés soumis à un lien de subordination dans l'entreprise et dont les intérêts divergeaient de ceux des employeurs.

L'histoire du progrès social était en marche mais ce ne fut pas un long fleuve tranquille. On retiendra quelques dates phares parmi les luttes toujours recommencées :

- **1919** : reconnaissance de la journée de 8 heures.
- **1936** : grève générale, les usines sont occupées, la France est paralysée, les grévistes obtiennent les congés payés (15 jours) et la semaine de 40 heures.
- **1947** : luttes dans les charbonnages et chez Renault.
- **1967** : Grève générale pour la défense de la Sécurité sociale (déjà !).
- **1968** : la grève générale éclate le 20 mai (10 millions de grévistes). Le 27 mai sont signés les accords de Grenelle : retour aux 40 heures de travail hebdomadaire, 4ème semaine de congés payés et surtout l'entrée du droit syndical dans l'entreprise.
- **1989** : grève de juin à novembre au ministère des finances pour les salaires et l'emploi.
- **1995** : retrait du plan Juppé de régressions sociales avec plus de 2 millions de manifestants.
- **2000** : grève victorieuse aux Finances en mars contre un projet de fusion DGI/DGCP destructeur d'emplois et du service public (on voit aujourd'hui que les grévistes d'alors avaient vu juste).
- **2003** : grève de la fonction publique contre la réforme « FILLON » du régime des retraites.
- **2006** : les manifestations rassemblent entre 1 et 3 millions de personnes pour le retrait de la loi du CPE (Contrat Première Embauche) adoptée par le 49-3 et retirée suite aux luttes.
- **2010** : grèves contre la réforme Sarkozy des retraites avec plusieurs millions de personnes dans la rue.

La construction de notre droit social s'est faite dans les luttes. Mais il faut continuer à lutter pour conserver nos « acquis » et surtout en conquérir de nouveaux.

Contre la loi El Khomri restons mobilisés.

Le passage en force, bien que légal, par l'article 49-3 ne doit pas nous faire baisser les bras car, malgré quelques aménagements, le texte reste fidèle à son objectif de départ qui est de faire primer les besoins des entreprises et par delà ceux des actionnaires aux droits des salariés garantis par le code du travail. Les principales mesures de cette loi sont :

- 1) L'inversion de la hiérarchie des normes, soit la primauté absolue donnée à l'accord d'entreprise sur la loi et les accords de branche, avec comme conséquences de faire voler en éclat le socle commun de protection et de garanties collectives pour tous les salariés et la mise en place d'autant de règles qu'il existe d'entreprises, une favorables à une course au dumping social.
- 2) Les accords d'entreprise pourraient imposer aux salariés des modifications de durée, d'organisation de travail ainsi que du niveau de rémunération même si l'entreprise n'a pas de difficultés.
- 3) L'assouplissement des règles du licenciement économique par la définition plus laxiste de la notion de difficulté économique : perte d'exploitation, réorganisation, sauvegarde de la compétitivité, baisse du chiffre d'affaires, des commandes. Et cerise sur le gâteau, en cas de cession d'une entreprise d'au moins 100 salariés, il peut être procédé à un plan social sans motif particulier.
- 4) La modulation de la durée du temps de travail sur 3 ans : l'employeur peut s'affranchir de l'obligation de majorer des heures supplémentaires au delà de 10 %. Les salariés à qui l'on imposera plus d'heures de travail seront soumis à des risques professionnels accrus. Rappelons quelques chiffres : en 2013, il y a eu plus 618 000 accidents de travail et 552 décès.

Nous vous invitons à lire l'ensemble du projet pour en saisir toute la nocivité.

EMMANUEL MACRON SERAIT UN " MOZART DE LA FINANCE "

JE VAIS ÉCRIRE UN REQUIEM,
POUR LE CODE DU TRAVAIL !



Public, privé, nos destins sont liés

Les fonctionnaires sont également concernés même si le code du travail ne leur est pas directement applicable. Prenons un peu de recul. Si le projet de loi El Khomri était appliqué, il bouleverserait les conditions de travail des salariés du Privé, notamment par l'allongement du temps de travail sans contrepartie, alors que le nombre de chômeurs explose et que le gouvernement prétend, par cette loi, lutter contre le chômage. Ensuite les gouvernements auront beau jeu d'expliquer qu'il faut traiter tous les salariés du privé et du public de manière équitable (en alignant vers le bas, évidemment !) avec les litanies habituelles : que les fonctionnaires sont des privilégiés, qu'il faut leur retirer directement des ARTT, qu'il faut allonger directement leur temps de travail hebdomadaire, etc...

La mobilisation doit se renforcer et grandir pour ne pas revenir à avant 1910, gagner le retrait de la loi et l'ouverture d'une réelle négociation pour obtenir un réel code du travail du XXI^e siècle centré autour de l'humain !

ça se passe à la DGFIP

Les personnels de la DGFIP se mobilisent : Toutes les actions en cours !

(au 25 mai 2016)

12^e jour d'action dans les Pyrénées Orientales: les grilles de Perpignan toujours fermées !

Le mouvement est plus que légitime, et les chiffres de grévistes depuis le 09 mai en attestent :

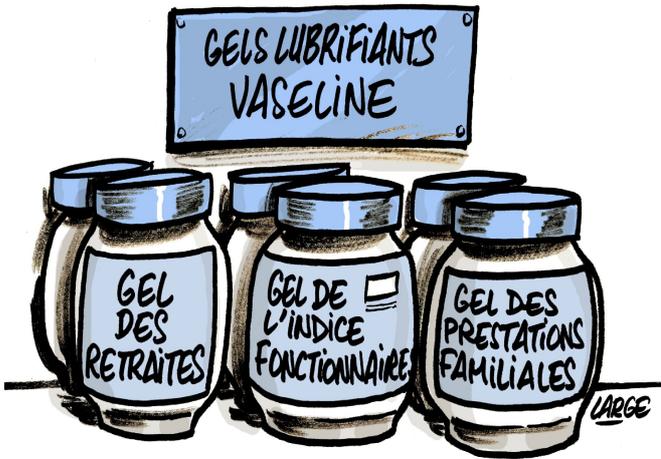
Le 09 mai, tous les services se sont inscrits à 62 % de grévistes,
Le 10 mai, les SIP, services communs et accueil de Perpignan étaient grévistes à 56 %,

Le 12 mai, la RAN de Céret était à 66 %,

Le 17 mai, les SIE, PRS et PCE étaient à 73 %.

Mobilisations Haute Corse le 23 mai : blocage de Recipello décidé par les agents

Près d'une centaine d'agents ont répondu à l'appel de l'intersyndicale. Face à l'attitude de la DG et du DDFIP et malgré des mouvements de grève très suivis, les agents ont décidé de mener diverses actions la semaine suivante. Le Directeur s'est engagé à contacter la DG sans grand enthousiasme. Face à cette situation les agents ont voté le blocage de Récipello pour le lundi 23 Mai et d'autres rassemblements ont été prévus.



Les 17 et 18 mai à Paris - Blocage du site de Paganini 20^{ème} suivis le 18 mai matin blocage par les agents du site Boulevard de Reims dans le 17^{ème},

Après le blocage du site du 15^{ème} Beuret le lundi 9 mai, une centaine d'agents ont bloqué le CTL, restructuration et le directeur régional rue de la Banque dans le 2^{ème} arrondissement. Le 17 mai, ce sont à nouveau une centaine d'agents qui ont bloqué le site de Paganini 20^{ème}, suivis le 18 mai matin par les agents du site du boulevard de Reims dans les 17^{ème}.

Guadeloupe : Grève reconductible à compter du 17 mai - 48 % de grévistes - Blocage de plusieurs sites,

La CGT Finances Publiques Guadeloupe s'inscrit depuis ce mardi 17 mai 2016 dans une intersyndicale résolument tournée vers la grève reconductible (Guadeloupe « MORTE »).

Le taux de grévistes annoncé par la DRFIP était de 48 %.

Le 18 mai 2016, un défilé a rassemblé près de 120 agents dans les rues de Basse Terre.

Carcassonne (AUDE) Grève et Blocage de la cité administrative par les agents de la DDFIP de l'Aude,

Mardi 17 mai, une 60aine d'agents grévistes de la DDFIP de l'Aude, représentant les sites de Carcassonne, Leucate, Limoux, Narbonne et autres se sont réunis devant le cité administrative pour en condamner l'accès.

Gard 18 mai 2016 Blocage du CFP de SAINENAC à NIMES au public

Les médias se sont déplacés (France 3, Objectif Gard et TV Sud).

Les contribuables comprennent ce mouvement de blocage du site et partagent le constat sur la dégradation du service public. Une pétition a été largement signée par les usagers.

4 jours de grève du 17 au 20 mai ont suivi cette action.

Hautes Alpes 100 % de grévistes au SIP de Gap le 10 mai 2016 et fermeture du site de Briançon le 11 mai,

Le 10 mai à Gap, les agents du SIP grévistes à 100 % ont distribué des tracs au public toute la journée devant la cité administrative. Ils ont été soutenus par l'ensemble des autres services qui est venu apporter physiquement leur soutien.

Le 11 mai, les agents du SIP/SIE de Briançon grévistes ont distribué des tracts au public et renseigné devant le Centre des Finances Publiques. Le chef de service a fermé le site.

Lozère - 12 mai 2016 - Grève intersyndicale 68,71 % de grévistes - 12 services fermés,

68,71 % (101 grévistes sur 147 agents devant être présents) avec 12 services fermés.

Les collègues des Finances Publiques de Lozère étaient appelés à la grève le 12 mai par les sections CGT, Solidaires et FO du département pour s'opposer au démantèlement du service public de proximité prévu dans le plan de restructurations départemental. Une manifestation devant le centre des finances de Florac a regroupé 120 personnes parmi lesquelles se trouvaient des agents de TOUTES les résidences de la Lozère, des élus des communes concernés par le projet de transfert, des représentants du conseil départemental, les secrétaires des unions départementale CGT et FO, des militants syndicaux de « Quézac » et des citoyens.



Retrouvez toutes nos infos sur notre site : www.financespubliques.cgt.fr/95/

Du côté de chez nous dans le 95

Retour d'exil...

Les profits des rentiers ayant explosé au détriment de ceux des salariés, les premiers ont dû s'exiler fiscalement (dixit les récentes révélations des Panama papers). Pourtant, certains ont été pris de remord(s) ou plutôt désireux d'utiliser cette manne en France où les boutiques sont mieux achalandées que sur des îles fiscal-paradis, quand il y en a... Plus sérieusement, c'est plutôt par crainte de poursuites judiciaires et de contrôles fiscaux « musclés » suite aux révélations de leurs noms sur les listings des banques suisses révélés par les lanceurs d'alerte. De prime abord, on pourrait considérer ces derniers comme des délateurs, mais ils ne font que révéler des dossiers cachés par des organismes poussant à la fraude des personnes qui font la leçon et initient des mesures drastiques pour les plus vulnérables du monde capitaliste : les salariés, donc nous.

Les dossiers de ces exilés fiscaux sont donc contrôlés normalement par un service dédié de la DNVSF qui est littéralement débordé et appelle au secours les DDFIP. Celle du Val d'Oise, réputée pour ses agents qui se tournent les pouces, est bien sûr volontaire. Donc 10 agents de la BCRP d'Ermont sont désignés volontaires pour taxer les repentis et laisser, un temps, de côté le contrôle des DFE (Dossier à Fort Enjeu) des gros revenus du Val d'Oise pour en assurer uniquement la gestion.

Un renfort de 10 A supplémentaires au mouvement du 1^{er} septembre est acté par la DG mais notre directeur les affectera où il les estimera le plus utile et pas forcément à la BCRP.

Les gros revenus du Val d'Oise n'auront plus besoin de s'exiler, la BCRP est vidée de ses forces vives ! En plus le contrôle fiscal externe du Val d'Oise va mal. Le lien entre ses divers acteurs (SIE, BCR, brigades, PCE) n'engendre pas un contrôle fiscal de qualité. Pourquoi ? Chacun de ces acteurs se voit imposer des indicateurs de performance propre et qui surtout n'ont aucun lien avec la lutte contre la fraude mais surtout mobilise chacun à la réalisation de ses objectifs dédiés et contradictoires entre services luttant contre la fraude fiscale. Le service CF2R a beau réformer ces indicateurs, réduire et fluidifier le traitement des remboursements et crédits d'impôts, rien ne change. Comme on le dit dans le monde du sport, il faut revenir aux fondamentaux avec un seul indicateur : faire baisser la fraude fiscale en coordonnant vers ce but, l'action des services qui y interviennent.

Bezons, la fermeture : c'est pas 2017, mais c'est pour après...

Le directeur départemental a reproché à la CGT Finances Publiques 95 d'annoncer la fermeture de la trésorerie de Bezons en 2017, alors que rien ne serait décidé selon lui. Mais quoiqu'il dise, cette trésorerie est bien menacée, car le service Impôt va rejoindre le CFIP d'Argenteuil en 2017. Après, qu'est-ce qu'il restera à Bezons ? Le Service Public Local, composé de 6 agents, qui aura beaucoup de mal à fonctionner, comme tous les très petits postes. Face à cette réalité, le directeur a fini par nous dire que logiquement, la trésorerie de Bezons fermera ses portes un jour... après son départ en retraite. Nous avons donc tort... d'avoir raison trop tôt !

Vague de restructurations dans le Val d'Oise

Lors des Comités Techniques Locaux des 16 février, 14 avril et 12 mai 2016, la direction a « consulté » les représentants du personnel sur des restructurations de services qu'elle prévoyait pour 2017 et 2018. Tous les syndicats ont voté contre, mais la direction, qui n'en a cure, maintient ses projets. Nous avons largement publié et commenté le contenu de ces réorganisations de services sur notre site Internet <http://www.financespubliques.cgt.fr/95/>. Beaucoup de résidences du Val d'Oise sont touchées : Cormeilles, Sannois, Garges, Cergy, Eaubonne, Ermont, Argenteuil, Louvres, Luzarches. Pour nos élus en CTL, ces regroupements de service sont la conséquence des suppressions d'emplois effectuées depuis des années au détriment des conditions de travail des collègues et du service rendu aux usagers. Après avoir fermé récemment les trésoreries de Beauchamp, de Franconville, de Viarmes, et d'Argenteuil OPHLM, la direction réduit encore la proximité avec les usagers (fermetures programmées en 2017 des trésoreries de Cormeilles et Sannois) sans résoudre les problèmes sur le fond : il nous faut des emplois ! Cette politique est menée à la DGFIP et ailleurs, alors que sont distribués des milliards d'argent public au patronat. Ces choix sont contraires au service public et à la santé des agents. Il faut les combattre tous ensemble !

ça n'a rien à voir !

Le Gois, la route sous la mer en Vendée

Reliant à marée basse l'île de Noirmoutier au continent avec la ville de Beauvoir-sur-Mer, le passage du Gois, pourtant connu depuis plusieurs siècles ne cesse de fasciner l'Homme. De tout temps, ce dernier a essayé de le maîtriser sans jamais vraiment y parvenir. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui viennent découvrir ou redécouvrir cette originalité de la nature, en prenant parfois le risque de se faire surprendre par la marée et de se retrouver en quelques minutes les pieds dans l'eau, car c'est bien de cela qu'il s'agit. Ne prenez donc de risques ni pour vous, ni pour les autres et avant de vous engager sur cette chaussée, **consultez impérativement les horaires affichés sur les panneaux d'information présents à chaque extrémité du Gois**.



Retrouvez toutes nos infos sur notre site : www.financespubliques.cgt.fr/95/